

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 16 décembre 2015

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JORROT, Mme LECOMTE-LEGRAND, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par M. BERTHIER), M. JASPART (représenté par Mme AVENA).

Membre excusé : (2) Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT.

Date de convocation : 9 décembre 2015

Délibération n° : 57-2015

Objet : Garage municipal – vente aux enchères d'un véhicule

Dans le cadre du plan de réforme de ses immobilisations, la Ville de Dijon a organisé une vente aux enchères de véhicules.

Le garage municipal qui assure l'entretien de l'ensemble des véhicules du Centre Communal d'Action Sociale a considéré qu'il y a lieu de réformer l'un d'entre eux : un véhicule PEUGEOT 306 immatriculé 8210-VD-21 acquis en 1996.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la vente de l'immobilisation réformée, ci-dessus énoncée, au titre de l'année 2015 ;
- autorisent l'encaissement du produit de cette vente qui s'élève au total à 469,39 € ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 DEC. 2015



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,

Fabrice CHATEL



PUBLIÉ LE 17 DEC. 2015